

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 mars 2021

DÉMOCRATISER LE SPORT EN FRANCE - (N° 3980)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 174

présenté par

Mme Colboc, Mme Vanceunebrock, Mme Charrière, Mme Vidal, M. Zulesi, M. Mis, M. Bouyx,
M. Claireaux, M. Tan, Mme Provendier et M. Testé

ARTICLE 3 TER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.